



La commune d'AMBERT recrute :

Officier d'état civil (H/F) – Remplacement congé maternité (3 mois)

Ambert est une commune de plus de 6 000 habitants, idéalement située entre Clermont-Ferrand, Saint-Étienne et Thiers. Dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité, la commune recrute un officier d'état civil (H/F) au sein du service Accueil – État civil.

Les Missions :

Au sein du service Accueil – État civil, vous assurez les missions liées à l'état civil, aux actes funéraires, ainsi qu'à l'instruction et à la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports.

Les activités :

- Accueil des usagers et des opérateurs funéraires
- Accueil et renseignement du public
- Accueil physique et téléphonique du public
- Établissement des dossiers de mariage
- Gestion des actes d'état civil
- Réception des déclarations et établissement des actes d'état civil
- Tenue administrative des registres d'état civil
- Missions annexes officier d'état civil (Procède à l'enregistrement du recensement militaire et délivre une attestation ; Prendre des arrêtés ou établir des attestations : Chambres d'hôtes, meublés, débits de boissons temporaires, licence IV, vente au déballage et vente en liquidation, licence taxi)

Profils recherchés

- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et de la réglementation en matière d'état civil appréciée ;
- Expérience sur un poste similaire souhaitée ;
- Maîtrise des outils bureautiques et aisance avec les logiciels métiers ;
- Sens de l'accueil, de l'écoute et du service public ;
- Rigueur, discrétion et respect de la confidentialité ;
- Capacité à travailler en équipe et à gérer les priorités ;
- Qualités relationnelles et rédactionnelles.
- Disponibilité ponctuelle le samedi matin ;
- Formation juridique ou administrative appréciée ;

Les conditions :

- o Rémunération contractuelle + tickets restaurant + Amicale du Personnel

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à transmettre avant le 19 juin 2026 à :

Mairie d'Ambert – Hôtel de Ville

A l'attention de M. Le Maire

37, Boulevard Henri IV

BP 70

63600 AMBERT

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.